

Communiqué du 17 février 2020

Olivier Véran, nouveau ministre des solidarités et de la santé

Il est urgent qu'une nouvelle loi permette à chacun de choisir les conditions de sa propre fin de vie et protège les patients comme les soignants

L'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, par la voix de son président, Jean-Luc Romero-Michel, prend acte de la nomination d'Olivier Véran pour remplacer, au ministère des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, engagée dans les élections municipales à Paris.

Même si, comme député de l'Isère, Olivier Véran n'est pas co-signataire de la proposition de loi de Jean-Louis Touraine *portant sur la fin de vie dans la dignité* déposée à l'Assemblée nationale le 27 septembre 2017, Jean-Luc Romero-Michel lui demande d'entendre les Français qui, très majoritairement, à plus de 90%, réclament une loi de liberté qui permette à chacun, en conscience, de choisir les conditions de sa propre fin de vie.

Avant lui, Agnès Buzyn avait pris le parti d'ignorer cette demande pour un nouveau droit, qui existe pourtant déjà dans de nombreux pays, au profit de la loi Claeys-Leonetti dont on sait qu'elle ne permet pas la mort douce puisque le triptyque sédation/dénutrition/déshydratation ne garantit pas l'absence de souffrances en fin de vie et prolonge l'agonie.

Parmi les dossiers que le nouveau ministre des solidarités et de la santé aura à traiter, il y a celui de la « bonne mort » puisqu'on sait que l'on meurt mal dans notre pays, que le choix des conditions de sa propre fin de vie n'est pas donné et que les directives anticipées ne sont toujours pas contraignantes, alors qu'elles expriment pourtant de manière précise la volonté de « celui qui est dans le lit ».

Jean-Luc Romero-Michel demande à être reçu par Olivier Véran pour lui exposer le dossier de la fin de vie en France et de permettre enfin aux députés, aujourd'hui majoritairement favorables à une loi de liberté, d'aller au bout de la procédure d'examen d'une proposition de loi de légalisation de l'euthanasie, à déposer symboliquement par tous les groupes politiques qui le souhaitent et qui emporterait l'adhésion des Français.

Contacts presse

Philippe Lohéac, délégué général : +33 (0)1 48 00 04 16